



Commune de Labenne Projet Éducatif de Territoire 2014-2017

Sommaire

Note d'intention

Partie 1 – Contexte et éléments de diagnostic

- A–Territoire et Population
- B– Le Projet Éducatif Local de labenne
- C– Analyse des besoins des leviers et des freins

Partie 2 - PEDT : Projet global à l'échelle du territoire

- A – Principes et intentions constructives
- B- Rythmes éducatifs à Labenne
- C – Axes et objectifs de développement du projet
- D – Suivit et méthode d'évaluation du projet

Annexes

Note d'intention

La Commune de Labenne souhaite développer un Pedt en tant qu'outil de partage et de structuration de l'action des acteurs éducatifs sur l'espace territorial.

Ce projet s'inscrit et entend répondre à l'esprit de la circulaire interministérielle n° 2013-036 du 20 mars 2013 relative à la mise en place des Pedt (extraits de la circulaire) :

- Mobiliser les ressources du territoire pour garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
- Organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.
- Contribuer à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

Le Pedt ayant une dimension transversale, il nous semble cohérent d'envisager une prise en compte de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse dans les axes de développement de notre projet.

La position de la commune dans l'espace de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (CC. MACS), EPCI compétent dans les domaines de l'éducation, de la culture du sport et du social implique une prise en compte de cette dynamique dans le projet.

1 – Contexte et éléments de diagnostic

A- Territoire et Population

Le Territoire

La Commune de Labenne située au Sud du département des Landes, est une commune littorale de la Côte Sud. Elle est située à l'extrême sud du territoire de la CC. MACS à laquelle elle est rattachée administrativement.

Elle est traversée par la RD 810 (ex RN 10) et l'A63 et dispose d'une liaison SNCF (correspondance TGV) sur la ligne Paris Bordeaux Irun.

Labenne est constituée par deux pôles urbanisés distincts de 3,5 kilomètres environ : Labenne Bourg et Labenne Océan.

Les villes avoisinantes sont Bénesse Maremne à l'Est, Capbreton au Nord et Ondres au Sud.

La proximité du **BAB** (Bayonne Anglet Biarritz) à environ 15 kilomètres au Sud, et ses zones d'activités et donc d'emploi, entraîne une pression démographique importante. L'Espagne à 30 minutes par l'A63 est un atout supplémentaire pour l'attractivité de la ville.

Au nord, la zone d'activités ATLANTISUD de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) en plein développement sur l'axe national Nord Sud (A63/TGV) à Saint-Geours de Maremne (15 km) va devenir un pôle économique d'intérêt national.

Certains Labennais sont aussi attirés d'un point de vue économique par les villes de Dax (30 kilomètres environ) et Saint Vincent de Tyrosse (15 kilomètres) au Nord de Labenne.

La fréquentation du port de Capbreton à 7 kilomètres au Nord est importante

La population

La progression démographique récente de la commune est liée à une forte attractivité du territoire Régional d'Aquitaine, de la bande littorale du Département des Landes et notamment de sa côte sud.

En réponse à cette demande, la commune de Labenne a développé une politique d'urbanisme très dynamique mais maîtrisé par l'encadrement des projets privés et la création de lotissements communaux d'accession à la propriété.

Le développement démographique a conduit la commune à construire les structures et développer l'offre d'accueil aux familles.

Cette forte poussée **démographique** se concrétise dans les chiffres des derniers recensements :

1990 : 2 884 habitants

1999 : 3 340 habitants

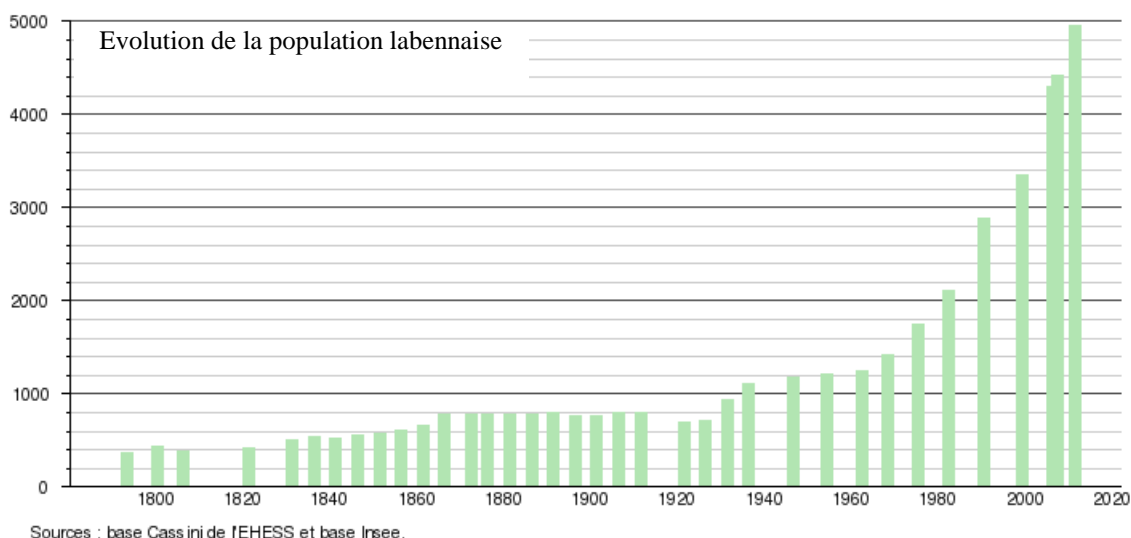
2002 : 3 700 habitants

2006 : 4 302 habitants

2011 : 4 652 habitants

2013 : 5 063 habitants (en période estivale : 18 000 habitants)

Labenne est la treizième ville des Landes en nombre d'habitants (sur 331 communes).



Nombre d'habitants par classe d'âge à Labenne

Données 2010	Nombre habitants	% de la population
Moins de 15 ans	978	20,4 %
15 - 29 ans	599	12,5 %
30 - 44 ans	1 096	22,8 %
45 - 59 ans	894	18,6 %
60 - 74 ans	751	15,6 %
75 ans et plus	485	10,1 %

Composition des foyers labennais

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2010	%	1999	%	2010	1999
Ensemble	1 883	100,0	1 268	100,0	4 550	3 136
Ménages d'une personne	445	23,7	288	22,7	445	288
Hommes seuls	196	10,4	108	8,5	196	108
Femmes seules	249	13,2	180	14,2	249	180
Autres ménages sans famille	64	3,4	28	2,2	140	56
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 373	72,9	952	75,1	3 965	2 792
Couple sans enfant	573	30,5	432	34,1	1 173	916
Couple avec enfant(s)	619	32,9	460	36,3	2 347	1 728
Famille monoparentale	181	9,6	60	4,7	445	148

Composition des familles

Sources : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations complémentaires

	2010	%	1999	%
Ensemble	1 381	100,0	960	100,0
Aucun enfant	660	47,8	492	51,3
1 enfant	306	22,1	212	22,1
2 enfants	321	23,2	184	19,2
3 enfants	87	6,3	72	7,5
4 enfants ou plus	8	0,5	0	0,0

Population scolaire

La commune de Labenne compte trois écoles et un Collège :

Établissement	Niveau scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Aliénor d'aquitaine	Maternelle	6	167
Yves Ulysse	Primaire	12	287
Ecole Océane	Groupe scolaire	7	173
Collège	Secondaire	21	567
	TOTAL	46	1194

Total élèves maternelle et élémentaire : **627**

Total élèves Collège : **567**

Le Collège reçoit les enfants de trois Communes : Labenne, Bénesse Maremne et Ondres.



Le choix pédagogique d'un groupe scolaire à Labenne Océan a entraîné la création d'une carte scolaire à la rentrée 2013 dont le découpage conduit certains enfants du bourg à fréquenter l'école Océane.

Le service de ramassage scolaire assuré par le Conseil général a été supprimé du fait que tous les enfants sont à moins de trois kilomètres de leur école.

B - PROJET EDUCATIF DE LA VILLE DE LABENNE

Le projet éducatif de la ville de Labenne repose sur un ensemble de valeurs fortes et porteuses de sens au niveau politique et technique. Constituant le socle de construction des projets pédagogiques de chaque structure, ces valeurs s'intègrent et servent l'esprit de la réforme des rythmes éducatifs ainsi que le développement du Pedt.

La commune de Labenne fait partie de l'EPCI Macs. Dotée d'un projet éducatif communautaire auquel adhère notre commune, les actions mises en place par la CC Macs sont donc intégrées et servent la mise en œuvre du Pedt.

Projet éducatif de la Ville de Labenne :

- Lutter contre les différences sociales,
- Reconnaître et faire reconnaître les différences culturelles, psychologiques, physiques ou confessionnelles,
- Développer la tolérance à l'intérieur de l'expression démocratique,
- Favoriser l'autonomie et la responsabilité de chacun,
- Permettre aux jeunes d'accéder à la citoyenneté,
- Découverte culturelle, scientifique... permettant à l'enfant d'acquérir des connaissances,
- Être acteur de son temps libre.

Structuration actuelle de la politique éducative à Labenne

La politique en direction de l'enfance et de la jeunesse à Labenne existe depuis de nombreuses années.

Les étapes de son développement et de sa structuration sont passées par plusieurs phases :

Avant 1989 : Accueil de la petite enfance et de l'enfance gérés par une association de parents d'élèves et des personnes militantes issues de mouvements d'éducation populaire.

1989 : Municipalisation des accueils de l'enfance, professionnalisation de l'équipe pédagogique

1996 : Création de la Maison de l'enfance les diabolins

1998 : Structuration du Centre de Loisirs et création d'un Espace jeunes avec une équipe pédagogique dédiée.

Mise en place d'un Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes.

1999 : Signature d'un Contrat temps Libre avec la Caf des Landes

2001 : Mise en place d'un Contrat Éducatif Local

2004 : Ouverture du Collège

2005 : Acquisition de la compétence enfance jeunesse par la CC Macs.

2005 : Signature d'un Contrat Enfance jeunesse avec la Caf des Landes

2013 : Ouverture de l'école Océane et d'un accueil de loisirs dans ses locaux

2013 : Mise en place d'une facturation unique pour les familles et d'un guide Grandir à Labenne

Les partenaires

La politique éducative de la commune de Labenne s'appuie sur un partenariat historique et fort avec

les acteurs institutionnels, le développement du pedt pourra s'appuyer et renforcer ces dynamiques existantes.

Les Services de l'état DDCSPP, Inspection d'Académie

Le Conseil Général des Landes au travers de ses services PMI et Education/Sports,

La Caisse d'Allocation Familiale des Landes :

- Contrat Enfance jeunesse
- Convention PSU et PSO
- Aide aux projets de jeunes
- Soutien aux investissements

La Communauté des Communes Macs au travers des actions qu'elle développe sur l'ensemble de son territoire et à Labenne.

Structures d'accueil du territoire

La petite enfance

La commune de Labenne dispose de deux structures permettant l'accueil des jeunes enfants :

❖ **HALTE GARDERIE « Les Fripouilles »**

450 Avenue du Stade – 40530 LABENNE

Capacité d'accueil et horaires de fonctionnement

Accueil maximum de 12 enfants. La structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 16h30.

L'accueil peut se faire en journée de huit heures. Dans ce cas, le repas est pris sur place et est fourni par la structure. L'accueil peut également se faire en demi-journée de trois heures, soit en matinée de 8h30 à 11h30, soit en après-midi de 13h30 à 16h30. Aucun accueil ne pourra se faire de 11h30 à 13h30, cela afin de préserver un temps de repas et de sieste adapté aux besoins des enfants accueillis en journée.

Accueil du mercredi : accompagnement à la parentalité

Il s'agit d'un lieu d'accueil, de jeu, de rencontre, d'échange et de soutien. Il est ouvert aux parents, futurs parents et grands-parents d'enfants de 0 à 6 ans. L'accueil est en priorité destiné aux familles labennaises, néanmoins, les familles de communes voisines pourront y participer, dans la mesure des places disponibles. Il se déroule dans les locaux de la halte-garderie « Les fripouilles », tous les mercredis de neuf heures à douze heures, la halte-garderie ne fonctionnant pas ce jour-là. Le nombre d'enfants accueillis ne peut pas excéder douze enfants par séance. Les enfants sont obligatoirement accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents).

❖ **MAISON DE L'ENFANCE “ Les Diablotins ”**

Place Louis Darmanté – 40530 LABENNE

Capacité d'accueil :

- * 8 bébés
- * 40 enfants, selon deux modes d'accueil :
 - un accueil régulier réservé aux 0 – 3 ans,
 - un accueil occasionnel réservé au 0 – 3 ans.

Fermetures annuelles : Trois semaines en Août et deux semaines à Noël.

Grille tarifaire : Tarif en fonction des revenus et du nombre d'enfants dans la famille, selon le barème communiqué par la Caisse d'Allocations Familiales.

Relais Assistantes Maternelles

Adresse : 10, rue du Presbytère, locaux A.L.S.H.

Gestionnaire : Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud.

Public : Assistantes maternelles, enfants et parents.

Actions : Informations et renseignements concernant le statut, les droits, les obligations et les démarches administratives des assistantes maternelles.

Accompagnement des parents en recherche de modes d'accueil.

Lieu de socialisation et d'éveil pour les enfants.

Horaires et périodes de fonctionnement :

Uniquement en période scolaire les jeudis matin de 9h00 à 12h00 et les mardis après-midi, sur rendez-vous, de 13h30 à 16h30.

Liste des Assistantes Maternelles sur la Commune : <http://outils.landes.org/assmat/map.php>

L'enfance

A.L.S.H. & Périscolaire

Trois structures liées aux trois établissements scolaires:

Nom de la structure	Tranche d'âge	Temps d'accueil	Capacité d'accueil
Les Pitchouns (Ecole Aliénor d'Aquitaine)	3-5 ans	Péri et extra-scolaire	Extra-scolaire 32 Périscolaire 40 NAP : 120
Les Loustics (Ecole Ulysse)	6-10 ans	Péri et extra-scolaire	Extra scolaire 32 Périscolaire 40 NAP : 230
Les Moussaillons (Océane)	3- 10	Péri et extra-scolaire	Extra-scolaire 32 Périscolaire : 40 NAP : 140

Durant les vacances scolaires ces structures accueillent les enfants de 7h30 à 18h30 du Lundi au Vendredi. Fermeture annuelle de trois semaines en Août et 15 Jours à Noël de ses structures.

(Annexe 1 : Projet pédagogique Accueil de Loisirs)

Restauration scolaire

Les repas servis au restaurant municipal, pour les écoles maternelle et élémentaire, sont préparés au Pôle Culinaire Communautaire situé à Seignosse. Les inscriptions et factures du restaurant municipal sont directement gérées par les services de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud. La tarification des repas est modulée en fonction des QF des familles.

L'encadrement et l'organisation des repas est assuré par du personnel municipal. Cet accueil n'est pas déclaré auprès des services de l'état.

Espace Jeunes

L'espace Jeunes de la Commune Labenne est une structure d'accueil en direction des 11 à 17ans. Son objectif principal est de proposer, monter et réaliser avec les jeunes des activités, des séjours des projets dans les domaines qui les intéressent.

Le développement de ces activités se fait autour d'objectifs de découverte, de responsabilisation et d'acquisition d'autonomie pour les jeunes.

Un planning de sorties et d'activités est établi pour les différents temps hors scolaire des jeunes.

Horaires d'ouvertures :

- Vacances scolaires : Lundi au vendredi
- Période scolaire : Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h - Vendredi 16h-18h - Samedi 14h-18h

Ces horaires varient en fonctions de l'actualité des projets et sorties mises en places.

L'équipe participe au réseau et actions pilotés par le service jeunesse de la CC Macs (Annexe 2 : Projet pédagogique Espace Jeunes)

Les séjours

Des séjours sont proposés par le service enfance jeunesse à chaque période de vacances scolaires. L'été les familles peuvent également faire profiter leurs enfants de séjours organisés par les fédérations d'éducation populaires Landaises. Les tarifs de ces séjours sont ceux votés par la collectivité. La commune assume la différence de coût.

Tarifs des Services

Tarifs



Periscolaire (Avant l'école et de 16h30 à 18h30).

QF	Tarif horaire	Equivalence 1/4 d'heure	Tarif horaire 2 ^{em} enfant	Equivalence 1/4 d'heure
0-449	1,20 €	0,30 €	0,96 €	0,24 €
450-723	1,70 €	0,43 €	1,36 €	0,34 €
724-900	2,00 €	0,50 €	1,60 €	0,40 €
901-1200	2,30 €	0,58 €	1,84 €	0,46 €
1201 et +	2,50 €	0,63 €	2,00 €	0,50 €

Retard 15 minutes = 5 €

ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement

MERCREDI 12H-18H30 (avec repas)			VACANCES 7H30-18H30				
QF	Journée Labennais	Journée Extérieurs	QF	Journée Labennais	1/2 Journée Labennais	Journée Extérieurs	1/2 Journée Extérieurs
0-449	8,00 €	10,00 €	0-449	9,00 €	7,00 €	10,00 €	8,00 €
450-723	9,00 €	11,00 €	450-723	10,00 €	8,00 €	11,00 €	8,00 €
724-900	11,00 €	13,00 €	724-900	12,00 €	10,00 €	14,00 €	12,00 €
901-1200	12,00 €	14,00 €	901-1200	15,00 €	11,00 €	17,00 €	14,00 €
1201 et +	13,00 €	15,00 €	1201 et +	17,00 €	12,00 €	19,00 €	16,00 €

1/2 journée = AM ou PM sans repas

Maisons de l'Enfance

“ Les Diablotins ” et “ Les Fripouilles ”

Tarif en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants composant la famille selon le barème communiqué par votre Caf.

Espace Jeunes

En fonction des activités, de 30% à 50% du coût de l'activité par jeune.
Cotisation Annuelle de 2 €.

2014

La commune de Labenne a une politique tarifaire modulée en fonction des quotients familiaux des familles.

Les tranches sont celles définies par les partenaires que sont la Caf des Landes et le Conseil Général des Landes

Une tranche supplémentaire a été ajoutée pour les quotients de 905,01 à 1200 € correspondants aux familles de classe moyenne.

Mise à jour le 22/09/2014



ASSOCIATIONS LABENNAISES

Adjoint référent: Didier DEBLONDE

ARTISTIQUES

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNEES
A.C.L. (Art Culture et Loisirs)	M BERTHIER	7 allée Champagne	05 59 45 71 52 acl.labenne@gmail.com
ALL'ART	M FAURY David	Rés.Le Clos Antika 1 appt A002 / 119 av Ch. De Gaulle	06.85.59.67.79 allart40@gmail.com
ATELIER DU MOUVEMENT www.atelier-mouvement.com	M CAUDRON Mme HERMAN	11 rue de Paris 40130 Capbreton 13 allée de Saintonge	06 42 79 41 89 at_move@yahoo.fr 05 59 45 62 91/06 12 32 77 42
BRIEFING COUNTRY DANCE	M DEMATONS Mme FRIGOUT (Secrétaire)	2 lot Leus Arradits	05 59 74 79 68 abcdroute40@gmail.com
COCOON SOLIDAIRE (Arts, Culture, Solidarité et Bien-Etre)	Mme LAFARGUE	16 allée de Normandie	06 72 49 65 90
DE TOUTES LES COULEURS (Peinture)	Mme ABADIE	5 rue des Pinsons	05 59 45 47 00
Groupe Vocal MAÏTEKI	Mme MARQUESTAUT	Landa-Gori 45, rue des Camélias	06 85 40 20 69 marie.c.dm@gmail.com
JAZZ MANIA	Mme TAUZIN	1261 rte Océane Lotissement L'Oasis	06 35 34 66 40 jazzmania@laposte.net
LA TROUPE	Mme TAUZIN	1261 rte Océane Lotissement L'Oasis	06 35 34 66 40 marie-france.tauzin@laposte.net
Quatuor VIRA & BOHA http://vira-e-boha.fr	M DEBLONDE	28 rue de Stouinacq prolongée	07 50 45 36 15 didier.deblonde@neuf.fr
SOI M'AIME (bien être de soi)	Mme NARBAIS Audrey	63 avenue Charles de Gaulle	06.61.86.18.36 soimalme40530@gmail.com
YOGA	Mme MAUVOISIN	10 Impasse des Chênes	05 59 45 43 94 rofandmaite@yahoo.fr

SOCIALES

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNEES
A.D.M.R. (Aide à domicile)	Mme JURNET	Centre Social CAPBRETON	05 58 72 44 65
COS (Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal)	M PECASTAINGS	644 route de la Tachi 40230 SAUBRIGUES	06 16 01 03 64 coslabenne@sfr.fr
HELIO LOISIRS (animations à l'Institut Hélio Marin)	M BEGARDS	Institut Hélio Marin	05 59 45 45 86
LES DONNEURS DE SANG	Mme LENTZ	27 rue de la Semie CAPBRETON	08 79 35 75 96/05 58 72 07 24
SOLIDARITE LETTONIE	M LESCA	27 rue du Marais	05 59 45 43 14 lesca.jean@orange.fr
TRAIT D'UNION	M. CRESPO Jean	26 rue de la Pinède	05 59 45 46 79

EDUCATIVES ET DE LOISIRS

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNEES
AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysane)	Mme CAUDRON M WEGNER	15 avenue Jean Lartigau	06 08 67 86 68 05 59 45 45 05
APLO (Association des Propriétaires Lotissement Labenne Océan)	M MATTILIN	12 allée de Savoie	05 59 45 73 92
BAILLAR Y SOÑAR	Mme GUEROULT	12 Lotissement Les Oeillets	05 59 44 82 65/06 33 63 57 99 baillysonar@laposte.net
DFCI (Défense contre les incendies de Forêt)	M DULAYET	Camping Sylvamar	05 59 45 75 16
FNACA (Anciens d'Algérie)	M LANDRIEU	1680 Rte du Moulin Camin Dous Berns ORX	05 58 77 68 81
LABENNE ECHECS	Mme GIOVAGNONI	Petit Jonc Les 3 Coûts 1320 Route de Marenne	06 04 01 01 12 josette.giovagnoni@sfr.fr
Landes and Pays Basque International Women's Club	Mme BAS	12 allée du Berry	05 59 45 60 25
MONADE (Manifestation "Burning Man")	M LU CONG SANG	2 impasse des Pinsons	05 59 45 65 39
PENA COTE SUD (Promotion de la Taoumachie)	Mme JAURIBERRY	4 rue des Hortensias	05 59 45 77 36 courrier@penacotesud.com
RADIO CLUB F5 KOW	M LEFEBVRE	23 route des Pins 40390 ST MARTIN DE HINX	07 82 45 16 21 f5kow@orange.fr
TAROT CLUB LABENNAIS	M ARJINO Raymond	59 avenue Charles de Gaulle	05 59 45 40 01/06 72 43 38 12 zorro40@orange.fr

EDUCATIVES

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
ADOSDEDUNES (Préservation littoral marin)	Mme DELAUNAY	17 rue Maurice Ravel	05 59 63 13 72 adosdedunes@outlook.fr
Association des PARENTS D'ELEVES	Mme COMMET	9 impasse Deplanck	06 25 17 55 24 fcpe.labenne@gmail.com
CENTRE DE FORMATIONS MUSICALES	M BENARD Responsable antenne Côte Sud	Centre de formations musicales Voie Romaine 40231 St Vincent de Tyrosse	05 58 41 46 60 tyrosseccotesud@conservatoire40.fr www.conservatoire40.fr
EKOLONDOÏ (Education à l'environnement)	Mme BARROSO	10 allée du Hapshot	05 59 63 29 46 ekolondoi-asso@orange.fr

Conseillère référente: Chantal RONDET

ANIMATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
OFFICE DE TOURISME	Mme BREVET	6 allée de Bretagne	05 59 45 40 99 infos@tourisme-labenne.com
LABENNE UN OCEAN (commerçants et artisans)	M DARAMY	BP 39 - 40530 LABENNE	05 59 45 41 64 adelec40@sfr.fr
COMITÉ DES FÊTES (comité d'animations)	Mme MAÏS	3 rue des Jonquilles	06 75 62 36 36 comitefeteslabenne@laposte.net

SPORTIVES

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	COORDONNÉES
les AMIS du BORD des CARRIERES (parents des enfants du Centre Equestre)	Mme TILLIER	Lieu-dit Pelic	05 59 45 45 54 06 81 94 64 26
ABC L.O (Pétanque)	M ETCHEVERRY	chez Mme DELESTRE 14 allée de Bourgogne	05 59 45 67 27
ACCA (Chasse)	M MILHE	8 rue des Grives	05 59 45 42 21
CERCLE SPORTIF LABENNAIS (Sambo Judo Lutte)	M LABORIE	83 allée Pountrots BENESSE-MAREMNE	05 58 72 50 38 / 05 59 45 48 70 maritxu.laborie@orange.fr
LES CELTICS	M PRZYGODA	17 allée du Berry	06 63 55 46 71
EQUILIBRE (Gym, Pilate)	M CRISTOFARI	23 rue des Dahlias	06 22 15 29 62
FRONTON LABENNAIS (Pelote Basque)	M ROUILLON	25 chemin Hayet - ORX	06 78 01 95 53 rouilloncm@hotmail.fr g.abbadie@hotmail.fr
FULL BOXING CLUB	M SAKJI	31 avenue de l'Océan	05 40 39 86 46 06 28 33 40 28 rachidsakji@sfr.fr
L.O.S.C.	M SOULARD	2 Chemin du Graou	05 59 45 42 10 dominique.soulard@hotmail.fr
L.O.S.C. BASKET	M CHARRIER	42 impasse Tastet BENESSE-MAREMNE	07 77 36 72 27 jcncharrier@gmail.com
L.O.S.C. FOOTBALL	M PECASTAINGS	33 rue du Marais	06 88 70 29 54
L.O.S.C. JOGGING	Mme BARROMES	1 quartier Claron	05 59 45 44 17 familledanglade@sfr.fr
L.O.S.C. LABENNE OCEAN SURF CLUB	M LASMAN	18 av de la Plage	06 98 96 43 75
L.O.S.C. MARCHÉ	Mme LARRIEU	5 place du Soleil	05 59 45 61 50
L.O.S.C. ROLLERS	M MENARD	20 rue Maurice Ravel	05 59 45 77 94
L.O.S.C. VTT / CYCLO	M TAHOT	35 lot les Camélias	06 72 24 53 39 marc.tahot@neuf.fr
L.O.S.C. Gymnastique	Mme DAGUERRE	14 rue Merles	05 59 45 47 32
LES TONIQUES DE LABENNE (Gymnastique Volontaire)	Mme VALLIN Marie-Line	73 avenue Jean Lartigau	06 88 28 46 53 m.line.vallin@free.fr
MOTO PRESSION	M DUMORA	22 rue du Marais	06 87 10 06 21 / 06 77 17 19 38 dumora.philippe@wanadoo.fr
MULTI MOVE (Développement Individuel)	M et Mme LABAN	14 allée du Languedoc	05 59 45 61 28 06 73 40 50 51/06 77 65 85 95
PETANQUE LABENNAISE	M AURIOL	1 lot. Les Camélias	05 59 45 74 82/06 87 76 05 47
CLUB BOULISTE LABENNAIS (boule lyonnaise)	M AURIOL	1 lot. Les Camélias	05 59 45 74 82/06 87 76 05 47
PEP'S ET FORME	Mme SABATIER Emilie	3 lotissement Val Fleury	06 80 74 85 14 emiliesabatier@voila.fr
SPORTS NATURE	M ORTUNO	6 Rte du Lac d'Yrieux	06 46 30 38 12
TAEKWONDO	M BREVET M TUQUET (Animateur)	6 allée de Bretagne 11 rue des Grillons	05 59 45 71 62 jb.brevet@orange.fr 06 75 38 09 13
TENNIS LABENNAIS	M ERNEST	Club House	06 82 99 17 90
UNIT FITDANCE	Mme KAMALSKI	13 allée du Hapshot	06 35 41 09 67 cindykamalski@gmail.com

C – Analyse des points fort et des freins du territoire

Forces	Faiblesses
Accueil de la Petite Enfance	
<ul style="list-style-type: none"> - Deux structures d'accueil modernes gérées par des équipes professionnelles - RAM Communautaire - LAEP - Nombre d'assistantes maternelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Délais d'attente pour l'accueil en crèche
Accueil de l'Enfance/Jeunesse	
<ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque/Bibliothèque - Position centrale des structures éducatives au Bourg espace sécurisé pour les déplacements - Dynamique communautaire réseau de structures et projets communautaires - Pôle enfance jeunesse/Guichet unique pour les familles - NAP riches en contenus et diversité d'offre de projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Locaux des Accueils de loisirs du Bourg vieillissants et mal adaptés aux différentes tranches d'âge accueillis - Partage des locaux à l'école Océane - Projet pédagogique pour la pause méridienne - Partage des points de vue et principes de la réforme des rythmes éducatifs entre les enseignants, les familles et la municipalité - Cout de la réforme supporté par la collectivité
Offre de Loisirs éducatifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et modernité des infrastructures sportives - Quantité et qualité de l'offre associative locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination et structuration de la dynamique associative locale

Un questionnaire construit par le groupe de pilotage, au mois de Mai 2014, à permis de recueillir les avis des familles en matière de mode garde, de difficultés rencontrées, d'avis sur la réforme des rythmes éducatifs...

126 familles ont répondu à ce questionnaire.

En ce qui concerne les besoins, il ressort que la fermeture des structures d'accueils pendant trois semaines au mois d'Août et deux semaines à Noël entraîne une gêne pour l'organisation des familles.

Quatre familles souhaitent un accueil périscolaire jusqu'à 13h30 le mercredi. Sur ce point, un autre questionnaire réalisé par l'association des parents d'élèves, relevait un nombre beaucoup plus important de familles intéressées par un accueil « tampon » le mercredi jusqu'à 12h30.

Egalement, six familles ont souligné une incompatibilité d'horaires avec ceux de l'accueil périscolaire.

Partie 2- Le Pedt : un projet global à l'échelle du territoire

A – Principes et intentions constructives

Gouvernance Locale du Pedt

Le Pedt, outil de partage et de concertation, son fonctionnement réuni une diversité d'acteurs du territoire. Le choix d'étendre la portée du projet de la petite enfance aux jeunes adultes entraîne une grande variété d'intervenants ne siégeant pas d'office au comité de pilotage mais pouvant participer aux groupes techniques.

Composition du comité de Pilotage:

- Maire ou son adjoint en charge de l'éducation
- Les membres de la commission municipale en charge de l'éducation
- Les services de l'état de l'Inspection d'Académie de circonscription et de la DDCSPP
- Les directeurs d'établissements scolaires
- Les représentants des parents d'élèves
- Des volontaires issus du milieu associatif local
- Les responsables pédagogiques des structures d'accueil municipales
- Un représentant du Service Éducation Sport Culture de la CC Macs
- Le coordinateur local du Pedt

Rôles et fonctions du comité de pilotage :

Le comité se réunit deux à trois fois par an sur convocation du Maire.

Son rôle se situe à plusieurs niveaux durant les trois années de développement:

En amont :

- L'impulsion et la construction d'un diagnostic partagé de l'offre éducative sur le territoire.
- Le recensement de l'existant, le recueil et analyse des besoins.
- La validation des axes de développement, des objectifs et des actions qui en découlent.

Pendant :

- Assurer le suivi du schéma de développement prévu.
- L'évaluation et le recadrage des actions mises en place chaque année.

Les groupes techniques :

Composés de membres issus du comité de pilotage du Pedt et de personnes invitées pour leur expertise sur un sujet précis. L'existence des groupes techniques est limitée dans le temps et permet d'alimenter les réflexions, les choix du comité de pilotage et le développement des actions.

Exemple de groupes techniques :

- Organisation des rythmes éducatifs.
- Insertion professionnelle des jeunes

Coordination du projet :

Bastide Sylvain
Responsable pédagogique et coordinateur enfance/jeunesse
0608217868 ou 0559456866
espacejeunes@ville-labenne.fr

Modalités de renouvellement du contrat et avenants :

Le Pedt est signé pour une période de trois années 2014-2017.
Il peut être modifié par avenants chaque année si des modifications structurelles sont intervenues.
Exemple : modification des rythmes scolaires

B - Réforme des rythmes éducatifs

La réforme des rythmes éducatifs a été appliquée à Labenne en septembre 2013, conformément au décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Après une année de fonctionnement, les conseils d'écoles ainsi que les services de l'éducation nationale ont souhaité reconduire la fin des cours à 15h30. La municipalité a elle proposée de faire les Nouvelle Activités Périscolaires (NAP) pour les enfants de maternelle de 13h30 à 14h30 comme préconisé par les chrono-biologistes ainsi que pour des raisons structurelles permettant d'améliorer la qualité d'accueil pour tous les enfants.

Les 25 classes d'enseignement élémentaire finissent les cours à 15h30 les Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis.

Les NAP (accueil gratuit) se déroulent les Lundis, Mardis, Jeudis de 15h30 à 16h30, le vendredi étant un accueil périscolaire payant pour les familles.

Cette année contrairement à l'année passée, les enfants ont un atelier imposé par semaine, en groupe classe, mené par un intervenant associatif local et deux jours où ils sont acteurs de leur temps libre en choisissant un pôle d'activité (art plastiques, jeux collectifs, jeux de société ou récréation).

(Annexe 3 : projet pédagogique NAP et Exemple de planning des NAP).

Organisation Rythmes Educatifs année scolaire 2014/2015 Primaire/Maternelle

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Périscolaire	7h30-8h45	7h30-8h45	7h30-9h	7h30-8h45	7h30-8h45
École	8h45-12h	8h45-12h	9h-12h	8h45-12h	8h45-12h
Pause Méridienne	12h-13h30	12h-13h30	ALSH 12h-18h30	12h-13h30	12h-13h30
École	13h30-15h30	13h30-15h30		13h30-15h30	13h30-15h30
NAP	15h30-16h30	15h30-16h30		15h30-16h30	
Périscolaire	16h30-18h30	16h30-18h30		16h30-18h30	15h30-18h30

Contenu horaire des rythmes éducatifs, année scolaire 2014-2015 :

École	24h
Pause méridienne	6h
Périscolaire	15h30
ALSH	6h30
NAP	3h

C - Axes et objectifs de développement du Projet

Les axes de développement seront hiérarchisés par ordre de priorité afin que leur mise en œuvre soit optimisée et facilitée. Le projet et les nouveaux axes seront adaptés aux nouveaux projets d'établissements scolaires à compter de 2015.

1 - Optimiser les rythmes éducatifs pour favoriser la réussite scolaire

OBJECTIFS	ACTIONS possibles
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le temps scolaire au rythme des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réflexion sur l'organisation du temps scolaire et le positionnement des NAP en tenant compte de la chronobiologie, des contraintes structurelles municipales, familiales ainsi que la qualité des activités proposés. • Travail de concertation avec chaque partenaire (Enseignants, Associations, Accueils de Loisirs, Familles)
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la structuration de la pause méridienne pour les élèves de primaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'éducation nutritionnelle /Accompagnement au repas • Proposer un accueil animé après ou avant le repas • Formation du personnel si besoin
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des études surveillées par les enseignants volontaires (Élémentaire, Collège) en concertation avec les familles dans un objectif d'acquisition de méthode et d'autonomie dans le travail personnel. • Proposer aux enseignants l'encadrement des NAP (liens projets de classe et d'école)

2 – Favoriser la mise en perspective des différents temps de vie de l'enfant

OBJECTIFS	ACTIONS possibles
<p>Le temps Famille</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès des familles aux activités des associations locales, structures municipales intercommunales et départementales. 	<ul style="list-style-type: none"> Chèques sport, culture, loisirs Aide financière ou matérielle pour les plus faible revenus en lien avec le CCAS.
<ul style="list-style-type: none"> Partage des objectifs de chaque structure (associations, accueils de loisirs, écoles) afin que les parents construisent un parcours éducatif cohérent pour leur enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des projets pédagogiques Mise en place de périodes d'essai pour les activités exemple fin Aout (semaine sportive). Forum des associations locales. Partage de pratiques entre associations
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le principe de coéducation et soutien aux fonctions parentales 	<ul style="list-style-type: none"> REAAP LAEP Prévention des conduites à risque et des addictions au travers du CISPD et du médiateur local
<p>Les temps Péri et extra scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux associations et structures locales de développer l'offre de loisirs et d'activités éducatives (pour les plus jeunes) 	<ul style="list-style-type: none"> Conventions d'objectifs éducatifs, sociaux, culturels Charte des intervenants, animateurs, éducateurs
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'aide aux associations partageant les objectifs éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> Locaux Matériel Communication
<ul style="list-style-type: none"> Développer des appels à projets transversaux (éducation, social, économie, culture, sport) 	<ul style="list-style-type: none"> Exemple : Appel à projet sur l'environnement, le handicap, la culture locale... avec un cahier des charges et un accompagnement adapté.

3 - Accompagner les enfants vers la citoyenneté et à la conscience collective

OBJECTIFS	ACTIONS possibles
<ul style="list-style-type: none"> Reconduction du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, et renforcer le lien avec les établissements scolaires concernant l'éducation civique 	<ul style="list-style-type: none"> conseil des élèves classes primaire, conseil de l'accueil de loisirs Participation des délégués aux conseils d'établissement du collège et d'écoles.
<ul style="list-style-type: none"> Inciter les familles à adopter les modes de déplacement doux 	Déplacement de groupes d'enfants : <ul style="list-style-type: none"> Vélos, skates, trottinettes... Covoiturage Car à patte
<ul style="list-style-type: none"> Développement de la fiche action n°5 du projet d'école durant les temps péris et extra scolaires : 	<ul style="list-style-type: none"> Formation Attestation Premiers Secours Sécurité routière vélo (casque et lumière) et scooters (comportements à risque)

4 - Permettre une ouverture des enfants et des jeunes sur leur environnement géographique et social

OBJECTIFS	ACTIONS possibles
<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre le cloisonnement de la carte scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres inter accueils de loisirs Projets inter écoles et collège
<ul style="list-style-type: none"> Dynamiser l'accès aux structures culturelles locales durant les temps, péri, extra et scolaire (ludothèque, médiathèque, pôle art plastique...) Sensibilisation au milieu marin et forestier Accroître la vigilance en direction des jeunes en difficulté d'intégration sociale (collège) 	<ul style="list-style-type: none"> Activités Nap Sorties de classes Prévention des risques liés à l'océan (Baïnes, Sauvetage côtier...) Connaissances du milieu forestier et sa protection Organisation d'une journée portes ouvertes à l'Espace Jeunes

5 - Concourir à l'insertion professionnelle des jeunes

OBJECTIFS	ACTIONS possibles
<ul style="list-style-type: none"> Développer le partenariat avec les acteurs locaux (employeurs, PRE communautaire, Mission Locale Landaise, ...) Favoriser l'accès à l'information jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> Embauche saisonnière de jeunes Labennais pour une première expérience professionnelle Mobiliser les employeurs locaux (campings, parcs de loisirs...) afin d'aider les jeunes à trouver un emploi. Création d'une charte des stagiaires accueillis dans la collectivité Création de CAE pérennisés.

D – Suivi et méthode d'évaluation du projet

Les actions du Pedt feront l'objet d'une évaluation régulière basée sur des critères qualitatifs et quantitatifs.

Des indicateurs de réussite spécifique seront définis pour chaque objectif ainsi que des critères adaptés à chaque action.

L'efficacité évaluée pour chaque action permettra au comité de pilotage d'ajuster et ou recadrer les actions futures.

Exemples d'indicateurs de réussites qui pourront être retenus :

- Enquêtes de satisfaction
- Evolution du nombre de pratiquants sportifs, et d'inscriptions aux activités culturelles
- Mesure de l'assiduité
- Connaissance de l'environnement naturel, social et culturel et des lieux de pratique.
- Mesure des résultats scolaires des publics concernés.
- Evolution du nombre de pratiques proposés
- Observation du comportement social des publics concernés.

Fait à Labenne le 25/09/2014

Le Maire

Jean-Luc DELPUECH

ANNEXES



Annexe 1

PROJET PEDAGOGIQUE **des ALSH/APS** **de la commune de LABENNE**

Lutter contre les différences sociales

➤ **Proposer des activités accessibles à tous**

Nous souhaitons que tous les enfants puissent partir en vacances et passer des vacances qui soient ludiques, éducatives et enrichissantes.

Les prix de journée devront être en fonction des revenus des parents. Le système du Q.F. a été choisi, les tarifs varient en fonction des tranches de quotient familial.

Lors des sorties, aucune participation supplémentaire n'est demandée aux parents.

Les enfants auront tous accès au même matériel, mêmes jeux...donc les mêmes moyens.

➤ **Favoriser des créations collectives**

La poursuite de cet objectif se fera par les jeux et créations en groupe. Pour cela, de grands jeux auront lieu régulièrement et des créations collectives seront mises en place afin de rassembler les enfants.

➤ **Permettre à chaque enfant d'avoir la même place au sein du groupe et de s'y retrouver**

Il faudra faire attention aux phénomènes de groupe et l'équipe veillera à repérer les leaders afin d'éviter qu'ils ne freinent la participation des plus timides. Il faudra donc aussi repérer les plus timides et favoriser leur expression.

Reconnaître et faire reconnaître les différences culturelles, psychologiques, physiques ou confessionnelles

• **Prendre en compte les différentes capacités physiques et psychologiques de l'enfant**

Les enfants sont accueillis en trois groupes:

- les Pitchouns (de la petite à la grande section de maternelle) au bourg;
- les Loustics (du CP au CM2 ans) au bourg également;
- à l'école Océane: les Moussaillons, de la petite section au CM2.

Nous veillerons à proposer des activités adaptées aux différentes tranches d'âges.

• **Respecter les pratiques socioculturelles**

Nous tacherons de faire découvrir à chaque enfant de nouvelles cultures par le biais de la documentation, de jeux ...

Des temps de concertation seront aménagés afin de permettre aux enfants de se connaître.

– **La laïcité**

La laïcité sera une des valeurs fondamentales sur laquelle nous nous baserons. Des séances de documentation à la bibliothèque municipales seront mises en place. Elles seront suivies d'échanges sur les grandes questions que se posent les enfants.

L'animateur restera neutre. Il évitera toute discrimination et ne favorisera aucune culture, religion, philosophie...

Développer la tolérance, à l'intérieur de l'expression démocratique, et le respect des autres

➤ **Mettre en place un système d'expression adapté aux enfants**

A chaque rentrée en septembre, les enfants mettront en place des lieux qui permettront de recueillir leur expression. Nous avons pensé à mettre en place un mur d'infos, une boîte à idées.

Lors des échanges avec les enfants, toutes les idées du mur d'infos et/ou de la boîte à idées seront prises en compte. Les enfants feront des choix avec l'équipe d'animation en fonction des possibilités.

De plus, les animateurs resteront à l'écoute des enfants et les aideront à noter leurs idées, suggestions ... sur les différents lieux d'infos

• **Mettre en place des règles de vie en collectivité**

Les enfants participeront à la mise en place des règles de vie, des sanctions...

Favoriser l'autonomie et la responsabilité de chacun

• **Donner des responsabilités et favoriser l'autonomie**

Chaque semaine, un système d'organisation sera mis en place afin de déterminer des responsables sur différentes tâches. Un planning et un système de roulement pourra être mis en place (jeux de société, goûter, rangement, nettoyage...).

• **Permettre à l'enfant de prendre conscience des contraintes et du cadre dans lequel ils évoluent**

Les enfants seront également acteur dans la préparation des activités et pourront téléphoner... pour avoir différents renseignements concernant leur projet.

- **Passerelle maison de l'enfance/Centre de loisirs**

L'entrée à l'école entraîne beaucoup de changements pour l'enfant.

Pour que l'enfant ne soit pas confronté à tous ces changements en même temps et pour que ce passage se fasse le plus en douceur possible, les enfants seront accueillis avec une personne de la maison de l'enfance au centre de loisirs durant la semaine précédant la rentrée scolaire. Ainsi les plus jeunes apprendront à connaître d'autres enfants scolarisés qu'ils croiseront en cours de récréation.

De plus les enfants de petite section de maternelle sont accueillis de la maison de l'enfance à l'accueil de loisirs maternelle avec une animatrice de la maison de l'enfance durant leur année de petite section.

Découverte culturelle, scientifique ... permettant à l'enfant d'acquérir des connaissances

- **Favoriser l'apprentissage de nouveaux sports, activités**

Il sera nécessaire de faire des activités nouvelles afin de faire découvrir de nouvelles choses, de mettre en place de nouveaux projets avec les enfants fréquentant l'accueil.

- **Permettre de découvrir et pratiquer des activités qu'ils ne peuvent pas faire chez eux**

Il sera important de veiller à leur apporter de nouvelles connaissances par le biais de documents, de jeux, de sorties...

Etre acteur dans son temps libre

- Mettre en place des situations permettant à l'enfant d'être pleinement acteur de son temps libre.
- Donner le choix aux enfants par la proposition de différentes activités.
- Il nous semble indispensable que les parents s'investissent dans les temps de loisirs de leurs enfants. Ainsi les parents auront la possibilité de participer à la vie de l'accueil périscolaire. Si les enfants le souhaitent, leurs parents pourront être invités à des goûters organisés par les enfants. Des soirées familles seront mises en place sur l'accueil de loisir où parents et enfants pourront se retrouver et échanger autour du jeu, d'expositions de photos, de création des enfants...

Les moyens

- **Le périscolaire**

Les enfants sont accueillis de la Petite section de maternelle au CM2, de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30 (les lundis, mardis, jeudis, vendredis), et de 7h30 à 9h le mercredi.

À l'heure de rentrée des classes les enfants seront accompagnés à l'école par l'équipe pédagogique.

L'équipe attendra de même les enfants à 16h30 à la sortie de l'école pour les amener à l'accueil périscolaire où un goûter leur sera proposé avant les activités.

- ALSH Grange Barbé deux groupes :
 - les PS-GS Pitchouns
 - les CP au CM2 Loustics
- ALSH Ecole Océane : les PS au CM2.

L'accueil du matin est un moment où l'enfant démarre sa journée. Il sera indispensable que cet accueil soit individualisé.

Des jeux de société ou de plein air, dessins, livres seront à dispositions des enfants pour que chacun se mettent en route pour l'école en fonction de leur besoin et envie. À 8h un goûter sera proposé aux les enfants n'ayant pas petit déjeuné.

Les lundis et jeudis (16h30-18h30) des ateliers de lecture, écriture et calcul seront proposés aux enfants. Les mardis et vendredis seront consacrés à des projets de découverte sportive, culturelle, scientifique...des associations locales pourront intervenir.

- **Les NAP**

Suite à la réforme des rythmes scolaires mise en place à Labenne en septembre 2013, nous travaillons à l'élaboration d'un PEDT.

Les enfants sont pris en charge de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis. Le vendredi un accueil périscolaire classique est proposé aux familles de 15h30 à 18h30.

Des ateliers menés par des intervenants associatifs, auto entrepreneurs ou bénévoles sont proposés aux groupes classe.

Afin de mixer les groupes classe les animateurs municipaux mettent en place des activités où chaque enfant peut s'inscrire selon son choix. L'équipe veillera à ce qu'un roulement se fasse sur les activités proposées.

Cet accueil est gratuit pour les familles. (cf. doc d'info)

Evaluation

- **De la vie du Périscolaire:**

→Par les enfants lors des activités et des moments d'échanges (goûters),

→Par les animateurs lors des réunions.

- **De l'animateur, de l'équipe:**

Il expliquera ensuite son évolution aux autres animateurs lors de chaque réunion, c'est à dire une fois par mois.

A mi-stage, un point sera fait avec les animateurs stagiaires BAFA.

Lors de cette réunion, des conseils pourront être donnés ainsi que des réponses à leurs questions.

De plus, l'animateur stagiaire devra présenter la préparation et la réalisation d'une séance d'animation à l'équipe.



Annexe 2

Projet Pédagogique

Espace jeunes 12/17 ans

Le fonctionnement de l'Espace Jeunes s'articule autour d'un projet pédagogique garantissant un accès au plus grand nombre à des activités sportives ou culturelles, tout en valorisant l'autonomie et la responsabilisation des jeunes.

Ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans, cet espace a pour vocation de permettre :

- Aux jeunes de se construire, au travers de la découverte et la pratique d'activités (sportives ou culturelles), hors cadre scolaire dans le respect des individus et des communautés.
- La réalisation d'actions collectives (Activités, Sorties, Mini Camps).
- L'accès de tous à des activités durant le temps libre.
- La prise de responsabilité dans la proposition ou l'organisation d'actions.
- L'apprentissage de la vie en collectivité au travers du respect du cadre défini.
- La prévention des conduites à risques liés à l'adolescence, mais aussi éviter l'exclusion sociale ou culturelle.
- L'écoute et l'échange entre jeunes, entre jeunes et animateur et entre jeunes et décideurs publics.

Les animateurs étant garants de la sécurité morale, affective et physique des jeunes placés sous leur responsabilité, ceux-ci veilleront au respect des règles établies en ce qui concerne, **l'hygiène, la mixité, la sécurité, l'organisation d'activités.**

Afin de répondre aux différents objectifs définis, les animateurs s'attacheront à garantir:

- La proposition d'activités ou ateliers aussi divers et variés que possible.

- La prise d'appui sur le tissu local (associatif...) afin de permettre aux jeunes de se situer dans leur environnement.
- L'implication des jeunes dans l'organisation, l'aménagement et l'entretien des moyens mis à leur disposition.
- La mise en place d'espaces d'échanges (formels ou informels).
- La découverte ou la pratique d'activités dites élitistes ou onéreuses, afin d'assurer un brassage social.
- Le développement des échanges et des rencontres.
- La mise en place d'un plan de travail (ajustable) permettant de cadrer leurs actions.
- L'implication des parents dans les loisirs de leurs enfants (rencontres, participation à certaines actions).

L'Espace Jeunes de la Mairie de Labenne est un lieu ressource transversal pour l'ensemble des actions en direction des 11-17 ans de la Commune.

Les missions de cette structure jeunesse se développent sur trois axes :

- L'animation
- La prévention des conduites à risques
- L'information

Afin de répondre à ces trois objectifs une organisation particulière pourra être mise en place.

L'ANIMATION

« **L'animation formelle** » :

Elle consiste à l'organisation d'activités et de sorties précises, avec inscription des jeunes. L'Espace n'est accessible qu'aux jeunes étant inscrits et participant aux activités. Ces temps se déroulent essentiellement durant les vacances scolaires mais aussi certains mercredis et samedis. Ces temps répondent notamment aux attentes des familles des plus jeunes (11-14 ans) qui souhaitent que leur enfant soit encadré tout au long de sa présence.

Un planning établi en fonction des demandes des jeunes et des objectifs de l'équipe est établi pour chaque période de vacances scolaires et entre les vacances.

« **L'animation informelle** » :

Ces temps répondent aux attentes des adolescents qui souhaitent un lieu pour se retrouver (musique, baby-foot, discussions), sans activité particulière proposée. Ces moments sont des temps privilégiés pour les animateurs et les jeunes afin de discuter sur les projets qu'ils souhaiteraient développer.

LA PREVENTION

L'adolescence est l'âge des prises de risques à différents niveaux, il me semble primordial de prendre en compte cette notion afin de limiter au maximum les conséquences de ces comportements. La lutte contre ces comportements pourra passer par des temps de discussion et des apports (expositions, ateliers de discussions) sur les dangers qui guettent les jeunes (Sécurité Routière, drogue, violence). L'implication des parents dans ces temps est essentielle car ils sont souvent sous-informés ou désemparés.

Les animations et activités mises en place viseront cet objectif.

Un relais avec des établissements spécialisés de prévention pourra être sollicité lorsque la situation dépasse le cadre de l'animation socioculturelle.

L'INFORMATION

L'espace Jeunes doit permettre aux jeunes de trouver des informations ou des réponses à leurs questions quotidiennes. Un relais pourra être fait avec les PIJ, la Mission Locale du secteur afin de répondre plus précisément à des questions particulières concernant (le logement, la santé, l'insertion professionnelle...). Tout au long de l'année, diverses expositions ou débats pourront être mis en place concernant des domaines de la santé, de la prévention routière... en invitant les parents et les jeunes.

Partenariat

La communauté des communes MACS ayant la compétence enfance jeunesse, l'équipe d'animation est amenée à construire et mener des actions en partenariat avec les services communautaires (raid aventure ados, actions de prévention, accès au PIJ...). Le travail en réseau qu'il soit formel ou informel est une démarche dynamique et comporte un intérêt certain pour l'équipe.

Les établissements scolaires et notamment le Collège sont des lieux privilégiés afin de rencontrer les jeunes et développer des actions. Des contacts réguliers avec l'équipe pédagogique du Collège permettent d'ajuster et d'optimiser le travail de l'équipe.

L'équipe d'animation peut être amenée à intervenir au collège durant la pose méridienne afin de faire de l'information mais aussi participer à la réalisation d'actions conjointes.

Exemple : Projet prévention internet, sécurité routière (deux roues), prévention conduites à risque (fêtes...).

Moyens

Les moyens dont dispose l'équipe pédagogique sont variés et peuvent évoluer en fonction des besoins.

Situé au cœur de ville entre l'ALSH et la maison de la petite enfance, l'Espace Jeunes a une position centrale.

Les jeunes ont accès à des outils multimédias, connexion internet, PlayStation, une tv mais aussi à des jeux de société en lien avec le ludobus communautaire.

Se voulant convivial, l'espace comporte un coin canapé, une table de ping-pong, un babyfoot et des

ballons permettant des jeux extérieurs.

Un mur de graff libre est installé à l'extérieur de la structure.

L'ensemble des structures municipales, sportives ou culturelles peuvent également être mobilisés par l'équipe.

Les déplacements et sorties se font avec des véhicules 9 places conduits par les animateurs.

L'équipe dispose de moyens de paiement (régie d'avance espèce et chèque) assurant une souplesse de fonctionnement.

Participation

Une cotisation de 2€ est demandée aux familles à l'inscription.

Le coût des activités facturées varie en fonction du prix par jeunes.

Lorsque l'activité est inférieure ou égale à 8€, il est demandé 50% à la famille.

Lorsque l'activité est supérieure à 8€, il est demandé 30% à la famille.

Cette politique tarifaire permet de réduire le coût des activités onéreuses.

Les jeunes sont invités à participer à l'entretien et au nettoyage des moyens qu'ils utilisent.

PASSERELLE ENTRE L'ALSH (6-12ans) ET L'ESPACE JEUNES

Afin de répondre à une demande d'inscriptions à l'Espace Jeunes d'enfants de 11 ans (entrée en 6^e au collège), le service jeunesse a mis en place une passerelle.

Cette offre repose sur plusieurs besoins :

un besoin d'autonomie

des centres d'intérêts évoluant

le souhait de vivre des actions avec le groupe de copains.

Les moyens (humains et matériels) dont dispose l'équipe du CLSH ne permettant pas de répondre à cette demande, nous mettons donc en place une passerelle entre les deux structures durant l'été (transition CM2 – 6^e) période durant laquelle l'Espace Jeunes est fréquenté essentiellement par les 11-15 ans.

Cet accueil « intermédiaire » répond aux attentes des familles et des jeunes.

Les parents de ces jeunes ont le souci d'un accueil structuré avec des horaires précis de début et de fin où le jeune est encadré.

Les jeunes vont trouver un nouvel espace d'activités variées leur permettant de gagner de l'autonomie (venir seul au local, proposer des idées d'activités, s'inscrire dans la durée sur des activités à thème). Rencontrer d'autres collégiens plus âgés.

L'équipe d'animation veillera à mettre en place des actions de prévention information sur la santé (tabac, alcool, drogues), sur la sécurité routière ainsi que les diverses préoccupations de cette tranche d'âge, afin de les accompagner dans leur quête d'autonomie.

Nous veillerons également à faire découvrir aux jeunes des activités variées, sur les thèmes sportifs mais aussi culturels afin d'éveiller leur curiosité et favoriser la mixité filles / garçons.

Les moyens

La réalisation de ce projet nécessite la mise en place de moyens humains et matériels spécifiques :

- **Moyens humains** : un poste d'animateur à temps plein spécifique sur la tranche d'âge 10-13 ans.
Ce temps de travail sera partagé entre l'animation des groupes 10-11 ans fréquentant encore le CLSH et le groupe des 11-13 ans présents sur l'espace Jeunes.
Ce personnel sera intégré aux deux équipes d'animation dans le but de développer un projet d'animation spécifique à cette tranche d'âge.
- **Moyens pédagogiques** : la mise en place de cette passerelle nécessitera la mise à disposition d'un véhicule supplémentaire (minibus 9 places) pour la réalisation de sorties.
L'achat de matériel éducatif en fonction des activités prévues pour le projet d'animation se fera en lien avec les deux structures.

COMMISSION MUNICIPALE DES JEUNES (CMJ)

L'Espace Jeunes est également le lieu de réunion de la CMJ dont les objectifs principaux sont :

- l'éducation à la citoyenneté
- la mise en place de projets et d'actions en direction de tous les jeunes de la commune.
- La participation et la consultation des jeunes dans les projets qui les concernent

Des heures d'ouverture particulières (hors des périodes d'ouvertures générales) pourront être réservées à l'accueil de jeunes individuels ou en groupe pour le suivi ou le montage de projets spécifiques.

EVALUATION

Afin de ne pas perdre de vue les objectifs préalablement définis, des évaluations régulières (tous les mois) permettront à l'équipe de faire le point sur:

- Le matériel mis à disposition des jeunes (état, utilisation, demandes ...)
- Le fonctionnement général (horaires...)
- Les jeunes, leurs attitudes, demandes...
- L'équipe, fonctionnement (difficultés, réussites, projets...)

Le fonctionnement de la structure pourra évoluer en fonction du résultat de ces évaluations et du ressenti des animateurs mais également des demandes des jeunes ou des familles.

Annexe 3

Feuille1

Planning TAP Période 1 du 2/09 au 17/10/2014

École Yves Ulysse			
Classes	lundi	mardi	jeudi
CP H Mme Hontans	Basket	Emilie B	Julie
CPP Mme Pourrut	Anais	Basket	Valérie
CP/CE1 M.Cauchetier	Polypoétiques	Julie	Basket
CE1 Mme Maton	Emilie B	Anais	Boxe
CE1 Mme Fonteyreau	Valérie	Boxe	Anais
CE1-CE2 Mme Wagret	Boxe	Valérie	Emilie B
CE2 M. Larrieu	Escrime	Emilie T	Marie Françoise
CE2 CM1 Mme Prieur	Environnement Christine	Escrime	Emilie T
CM1 Mme Dumonceau	Emilie T	Golf	Tennis/Céline
CM1 CM2 M. Perne	Brigitte	Tennis/Céline	Yoan
CM2 M. Baron	Tennis/Céline	Yoan	Brigitte
CM2 Mme Grenade	Yoan	Premiers secours	Escrime

École Océane				
Classes	lundi	mardi	jeudi	
PS MS Mme Richard	Yoga Séverine	Nadège	Yoga Séverine	ATSEM Danièle
GS Mme Ruby	Nadège	Club nature Florence/Kristelle	Nadège	Christelle
CP Mme Colin/Mme Monpetit	Evelyne	Expression corporelle	Evelyne/Philippe	
GS CE1 Mme Larre	Claire	Evelyne	Yoga Fabienne	Stella
CE1/CE2 Mme Vancheri	Club nature Florence/Kristelle	Claire/Philippe	Joy	
CE2 CM1 Mme Ulanga/M Gerbaut	Joy	Polypoétiques	Skate CM1	
CM1 CM2 Mme Godard	Skate CM2	Joy	Claire	

École Aliénor d'aquitaine				
Classes	lundi	mardi	jeudi	
PS2 Mme POIBEAU	Charlotte	Véro	Gym	ATSEM Sophie
PS/MS Mme ITHURBIDE	Gym	Charlotte	Charlotte	Martine B
MS Mme BORDES	Nathalie	Gym	Nathalie	Christine
MS2 Mme MAURICE	Alysson	Equilibre et saveurs	Alysson	Marie-Paule
GS2 MmeBOIXO	Véro	Alysson	Equilibre et saveurs	Delphine
GS Mme LANGOT	Equilibre et saveurs	Nathalie	Véro	Martine H

Merci de veillez à adapter la tenue vestimentaire des enfants à ce planning.

Les vendredis l'accueil périscolaire payant commence à 15h30 après la sortie de classe.

Les prénoms correspondent à l'intervention d'animateurs(trices) du service Enfance Jeunesse développant des projets autour des arts plastiques, du sport ou de la culture.